

C.C.A.S.
12740 SEBAZAC-CONCOURES
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE du 4 avril 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Département de l'Aveyron
République française
Arrondissement de Rodez / Canton Rodez Nord
Rue du Salès – 12740 SEBAZAC-CONCOURES
Tel. 05 65 74 90 42

Membres du Conseil	
En exercice : 13	
Présents : 8	
Conseillers excusés : 4	
Conseiller absent : 1	
<hr/>	
Votes pour : 8	
Vote contre : 0	
Abstention : 0	

L'an deux mille vingt-trois et le quatre avril à dix-huit heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Sébazac-Concourès, régulièrement convoqués, se sont réunis Salle des Tourettes, sous la présidence de Mme CAYLA Florence, Présidente.

Conseillers présents : 8

ARNAL Fabienne, CAYLA Florence, MAZARS Marie-Hélène, NAYRAC Bernard, PONS Franck, ENJALBERT Nicole, JUGE Myriam, VIGUIE Christiane.

Conseillers excusés : 4

BLANQUET Carole, FLAMMARION Chantal, DELHEURE Jean-Noël, MINIC Audrey.

Conseiller absent : 1

TREPIN Anne

Secrétaire de séance : Monsieur PONS Frank

1 / APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 DU TRESORIER POUR LE BUDGET DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

RAPPORTEUR : Mme MAZARS Marie-Hélène

Madame Mazars, vice-présidente, rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil d'administration ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du président sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le receveur municipal.

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, par 8 votes pour :

- ✓ *Approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2022. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.*

Fait à Sébazac-Concourès, les jour, mois et an susdits.

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture le 6 avril 2023

Et publication ou notification le 6 avril 2023

Pour extrait conforme,
La vice-présidente,
MAZARS Marie-Hélène



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Approbation du compte de gestion 2022 du trésorier pour le budget du
Centre Communal d'Action Sociale

.....
Date de décision: 04/04/2023

Date de réception de l'accusé 06/04/2023

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 2023_1

Identifiant unique de l'acte : 012-261203590-20230404-2023_1-BF

.....
Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matières de l'acte : 7 .1 .3

Finances locales

Decisions budgetaires

document budgétaire

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 1. Approbation Compte gestion.docx (99_BU-012-261203590-
20230404-2023_1-BF-1-1_1.pdf)

Annexe : CG 2022 CCAS.pdf (71_CG-012-261203590-20230404-2023_1-BF-1-
1_2.pdf)

Compte de gestion 2022 CCAS

C.C.A.S.
12740 SEBAZAC-CONCOURES
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE du 4 avril 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Département de l'Aveyron
République française
Arrondissement de Rodez / Canton Rodez Nord
Rue du Salès – 12740 SEBAZAC-CONCOURES
Tel. 05 65 74 90 42

Membres du Conseil	
En exercice : 13	
Présents : 8	
Conseillers excusés : 4	
Conseiller absent : 1	
<hr/>	
Votes pour : 7	
Vote contre : 0	
Abstention : 0	

L'an deux mille vingt-trois et le quatre avril à dix-huit heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Sébazac-Concourès, régulièrement convoqués, se sont réunis Salle des Tourettes, sous la présidence de Mme CAYLA Florence, Présidente.

Conseillers présents : 8

ARNAL Fabienne, CAYLA Florence, MAZARS Marie-Hélène, NAYRAC Bernard, PONS Franck, ENJALBERT Nicole, JUGE Myriam, VIGUIE Christiane.

Conseillers excusés : 4

BLANQUET Carole, FLAMMARION Chantal, DELHEURE Jean-Noël, MINIC Audrey.

Conseiller absent : 1

TREPIN Anne

Secrétaire de séance : Monsieur PONS Frank

2 / APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 POUR LE BUDGET DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

RAPPORTEUR : Madame MAZARS Marie-Hélène

Madame CAYLA Florence quitte la salle après présentation des comptes administratifs conformément au Code des Collectivités territoriales.

Mme MAZARS Marie-Hélène est désignée présidente de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-14 et L.2121-31,
Vu l'examen du compte administratif de l'exercice et de la note de présentation annexés à la présente délibération,

ENTENDU que :

- l'article L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que « le conseil municipal (ou conseil d'administration) arrête le compte administratif qui lui est annuellement présenté par le Maire (ou le président) »,
- l'article L.2121-14 du même code prévoit que le maire ou la présidente peut assister à la discussion, mais doit se retirer au moment du vote, et laisser la présidence de séance à un autre conseiller municipal ou membre du conseil d'administration.

ENTENDU que le compte administratif 2022 peut se résumer ainsi :

	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT (en €)	11 683.10	10 520.00	- 1 163.10

Après avoir entendu et approuvé le compte de gestion pour l'exercice 2022, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, le Conseil d'administration délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Madame CAYLA, Présidente en exercice, à 7 voix pour :

- ✓ *Approuve le compte administratif du Budget Principal du CCAS 2022,*
- ✓ *Constate aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,*
- ✓ *Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,*
- ✓ *Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.*

Fait à Sébazac-Concourès, les jour, mois et an susdits.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture le 6 avril 2023
Et publication ou notification le 6 avril 2023

Pour extrait conforme,
La Vice-Présidente,
MAZARS Marie-Hélène



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Approbation du compte administratif 2022 pour le budget du Centre
Communal d'Action Sociale

.....
Date de décision: 04/04/2023

Date de réception de l'accusé 06/04/2023
de réception :

.....
Numéro de l'acte : 2023_2

Identifiant unique de l'acte : 012-261203590-20230404-2023_2-BF

.....
Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matières de l'acte : 7 .1 .3

Finances locales

Decisions budgetaires

document budgétaire

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : DOCBUDG-26120359000011-012017-CA-2022-05042023000000.xml (99_BU-012-261203590-20230404-2023_2-BF-1-1_1.xml)

Annexe : CA 2022 CCAS.pdf (99_BU-012-261203590-20230404-2023_2-BF-1-1_2.pdf)

CA 2022 CCAS

Annexe : page signatures CCAS CA 2022.pdf (99_BU-012-261203590-20230404-2023_2-BF-1-1_3.pdf)

Page des signatures CA 2022 CCAS

Annexe : 2. Approbation CA.docx (70_DE-012-261203590-20230404-2023_2-BF-1-1_4.pdf)

Délibération CA 2022 CCAS

C.C.A.S.
12740 SEBAZAC-CONCOURES
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE du 4 avril 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Département de l'Aveyron
République française
Arrondissement de Rodez / Canton Rodez Nord
Rue du Salès – 12740 SEBAZAC-CONCOURES
Tel. 05 65 74 90 42

Membres du Conseil	
En exercice : 13	
Présents : 8	
Conseillers excusés : 4	
Conseiller absent : 1	
<hr/>	
Votes pour : 8	
Vote contre : 0	
Abstention : 0	

L'an deux mille vingt-trois et le quatre avril à dix-huit heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Sébazac-Concourès, régulièrement convoqués, se sont réunis Salle des Tourettes, sous la présidence de Mme CAYLA Florence, Présidente.

Conseillers présents : 8

ARNAL Fabienne, CAYLA Florence, MAZARS Marie-Hélène, NAYRAC Bernard, PONS Franck, ENJALBERT Nicole, JUGE Myriam, VIGUIE Christiane.

Conseillers excusés : 4

BLANQUET Carole, FLAMMARION Chantal, DELHEURE Jean-Noël, MINIC Audrey.

Conseiller absent : 1

TREPIN Anne

Secrétaire de séance : Monsieur PONS Frank

3 / VOTE DU BUDGET PRIMITIF CCAS 2023

RAPPORTEUR : Mme MAZARS Marie-Hélène

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2312-1 et suivants,
Vu le projet de budget primitif pour l'exercice 2023 joint à la présente délibération,
Il est proposé au Conseil d'adopter le budget primitif 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, à l'unanimité :

- ✓ *décide d'adopter le budget primitif 2023 du CCAS, arrêté en dépenses et en recettes conformément aux tableaux ci-annexés, présentant le budget principal.*

Fait à Sébazac-Concourès, les jour, mois et an susdits.

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture le 6 avril 2023
Et publication ou notification le 6 avril 2023

Pour extrait conforme,
La Vice-Présidente,
Marie-Hélène MAZARS



Edition de la situation budgétaire

SEB - COMMUNE DE SEBAZAC-CONCOURS / CAS - C.C.A.S M14-97 / 2023

Date : 22/03/2023 - 09:39

Critères de l'édition :

Section : Fonctionnement et Investissement; Sens : Dépense et Recette; Ordre/réel : Réel et Ordre; Multi Collectivité : Non; Exercices complets : Non; Exercices complets : Oui; Période identique sur exercices antérieurs : Non

Section : F

Section	Sens	Chapitre	N° Compte	Libellé Comptes	BP 974	DAE 974	Petit Budget (N°)	Moyen (N°)	Total Prévo.	Décaissements (Initiales)
D		011 - Charges à caractère général	611	Contrats de prestations de services	20 000,00 €	3 000,00 €	20 000,00 €	23 043,10 €	20 000,00 €	17 953,10 €
			6232	Fêtes et cérémonies	10 300,00 €	4 000,00 €	14 300,00 €	11 663,10 €	10 300,00 €	10 270,00 €
			6542	Créances éteintes	2 300,00 €	0,00 €	2 300,00 €	2 300,00 €	2 300,00 €	2 300,00 €
			6558	Autres contributions obligatoires	1 000,00 €	0,00 €	1 000,00 €	1 135,00 €	1 300,00 €	1 300,00 €
			6562	Aides	1 300,00 €	0,00 €	1 300,00 €	735,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
			6574	Subventions de fonctionnement aux Communes	8 000,00 €	4 000,00 €	12 000,00 €	9 813,10 €	8 000,00 €	7 970,00 €
			6574	Autres secours	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
			6574	Subventions de fonctionnement aux Communes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	80,00 €	0,00 €	0,00 €
			002	Résultat de fonctionnement...	2 000,00 €	4 000,00 €	6 000,00 €	4 233,10 €	2 000,00 €	2 000,00 €
			74	Dotations, subventions et pa...	6 000,00 €	0,00 €	6 000,00 €	5 600,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €
			7474	Communes	10 300,00 €	4 000,00 €	14 300,00 €	14 300,00 €	10 300,00 €	7 683,10 €
				Totaux dépe...	10 300,00 €	4 000,00 €	14 300,00 €	14 300,00 €	10 300,00 €	10 270,00 €
	Totaux recette	10 300,00 €	4 000,00 €	14 300,00 €	14 300,00 €	10 300,00 €	10 270,00 €			

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Vote du budget primitif CCAS 2023

.....
Date de décision: 04/04/2023

Date de réception de l'accusé 06/04/2023

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 2023_3

Identifiant unique de l'acte : 012-261203590-20230404-2023_3-BF

.....
Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matières de l'acte : 7 .1 .3

Finances locales

Decisions budgetaires

document budgétaire

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : DOCBUDG-26120359000011-012017-BP-2023-05042023000000.xml (99_BU-012-261203590-20230404-2023_3-BF-1-1_1.xml)

Annexe : BP 2023 CCAS.pdf (99_BU-012-261203590-20230404-2023_3-BF-1-1_2.pdf)
BP 2023 CCAS

Annexe : page signatures CCAS BP 2023.pdf (99_BU-012-261203590-20230404-2023_3-BF-1-1_3.pdf)
Page de signatures BP 2023 CCAS

Annexe : 3. Vote BP.docx (70_DE-012-261203590-20230404-2023_3-BF-1-1_4.pdf)
Délibération BP 2023

C.C.A.S.
12740 SEBAZAC-CONCOURES
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE du 4 avril 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Département de l'Aveyron
République française
Arrondissement de Rodez / Canton Rodez Nord
Rue du Salès – 12740 SEBAZAC-CONCOURES
Tel. 05 65 74 90 42

Membres du Conseil
En exercice : 13
Présents : 8
Conseillers excusés : 4
Conseiller absent : 1
Votes pour : 8
Vote contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois et le quatre avril à dix-huit heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Sébazac-Concourès, régulièrement convoqués, se sont réunis Salle des Tourettes, sous la présidence de Mme CAYLA Florence, Présidente.

Conseillers présents : 8

ARNAL Fabienne, CAYLA Florence, MAZARS Marie-Hélène, NAYRAC Bernard, PONS Franck, ENJALBERT Nicole, JUGE Myriam, VIGUIE Christiane.

Conseillers excusés : 4

BLANQUET Carole, FLAMMARION Chantal, DELHEURE Jean-Noël, MINIC Audrey.

Conseiller absent : 1

TREPIN Anne

Secrétaire de séance : Monsieur PONS Frank

4 / ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS A CARACTERE SOCIAL

RAPPORTEUR : Mme MAZARS Marie-Hélène

Sur proposition de Madame MAZARS Marie-Hélène, Vice-Présidente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale décide d'octroyer une subvention de fonctionnement aux associations suivantes :

- **ADMR de Sébazac-Concourès et communes environnantes : Association de services à la personne.**

L'association intervient sur les communes de Sébazac-Concourès, Agen d'Aveyron, Druelle-Balsac, La Loubière, Onet le Château, Sainte Radegonde et Rodez. Elle dénombre 77 bénéficiaires sur Sébazac-Concourès soit 28% de l'activité globale pour 975 heures d'intervention mensuelles. 9 salariés habitent sur la commune. L'association rencontre des difficultés de recrutement et n'est pas en mesure de répondre à toutes les demandes. Des heures d'intervention ne peuvent pas toujours être honorées dans leur totalité faute de personnel. C'est pour les mêmes raisons que l'association a dû faire des choix pour répondre au mieux aux personnes en situation de vulnérabilité. Pour 2023, l'association souhaite continuer à réorganiser et redynamiser le territoire en renforçant les compétences et en améliorant l'efficacité des postes. Elle envisage notamment de renouveler un contrat d'apprentissage sur 18 mois (niveau bac +2). En application de la règle de calcul arrêté fin 2021 avec les communes concernées, le montant de la subvention sollicitée par l'ADMR s'établit pour la commune de Sébazac-Concourès à 4 465.00 euros.

- **Subvention de 4 465.00 € au titre des charges de fonctionnement qu'elle supporte.**

- **Banque Alimentaire** : Les Banques Alimentaires ont été fondées sur des principes qui régissent encore le quotidien des 102 Banques Alimentaires et antennes : la lutte contre le gaspillage alimentaire, le partage, le don, la gratuité, le bénévolat et le mécénat.
 - Subvention de 170 € au titre de la participation du CCAS de Sébazac-Concourès
- **Restos du Cœur de Rodez** : Fondés par Coluche en 1985, les Restos du Cœur est une association loi de 1901, reconnue d'utilité publique, sous le nom officiel de « les Restaurants du Cœur - les Relais du Cœur ». Ils ont pour but « d'aider et d'apporter une assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits, et par la participation à leur insertion sociale et économique, ainsi qu'à toute action contre la pauvreté sous toutes ses formes ». Sur le centre de Rodez, au 15 mars 2022, le nombre de bénéficiaires était le suivant : 902 + 21 bébés, soit 359 familles. La campagne été 2022 a été marquée par une très forte augmentation des familles inscrites et servies (+47% en semaine 17). Depuis le début du conflit en Ukraine, 400 personnes sont accueillies sur tous les centres aveyronnais.
 - Subvention de 830 € au titre de la participation du CCAS de Sébazac-Concourès.

Fait à Sébazac-Concourès, les jour, mois et an susdits.

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture le 6 avril 2023

Et publication ou notification le 6 avril 2023

Pour extrait conforme,
La Vice-Présidente,
MAZARS Marie-Hélène



Délais et voies de recours : Conformément à l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le Tribunal administratif peut être saisi, non seulement par la voie habituelle du courrier, mais également par l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Attribution de subventions aux associations à caractère social

.....
Date de décision: 04/04/2023

Date de réception de l'accusé 06/04/2023

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 2023_4

Identifiant unique de l'acte : 012-261203590-20230404-2023_4-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .5

Finances locales

Subventions

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 4. Subventions.docx (99_DE-012-261203590-20230404-2023_4-DE-1-1_1.pdf)

